



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

SIDA

Question écrite n° 47614

Texte de la question

M. Pierre Bernard appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la réponse à sa question écrite 37878, parue au Journal officiel du 16 décembre 1996. L'information généralisée sur les moyens de se protéger de l'infection par le VIH est une nécessité qui s'impose à tous. Mais il s'étonne que des messages de prévention spécifiquement destinés aux homosexuels soient véhiculés par les médias grand public. En effet, le caractère suggestif, voire trivial, de nombreux messages heurte la pudeur naturelle de nombreux enfants, adolescents et même adultes. Les images imposées, dissonantes par rapport à leur psychologie et à leurs attentes, compromettent gravement leur équilibre psychologique. C'est pourquoi, il lui demande que la plus grande vigilance soit exercée pour que les messages de prévention destinés aux homosexuels soient rigoureusement ciblés et cernés et cessent d'agresser le grand public et singulièrement les jeunes.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Pierre](#)

Circonscription : - RL

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47614

Rubrique : Santé publique

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 1997, page 358